



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

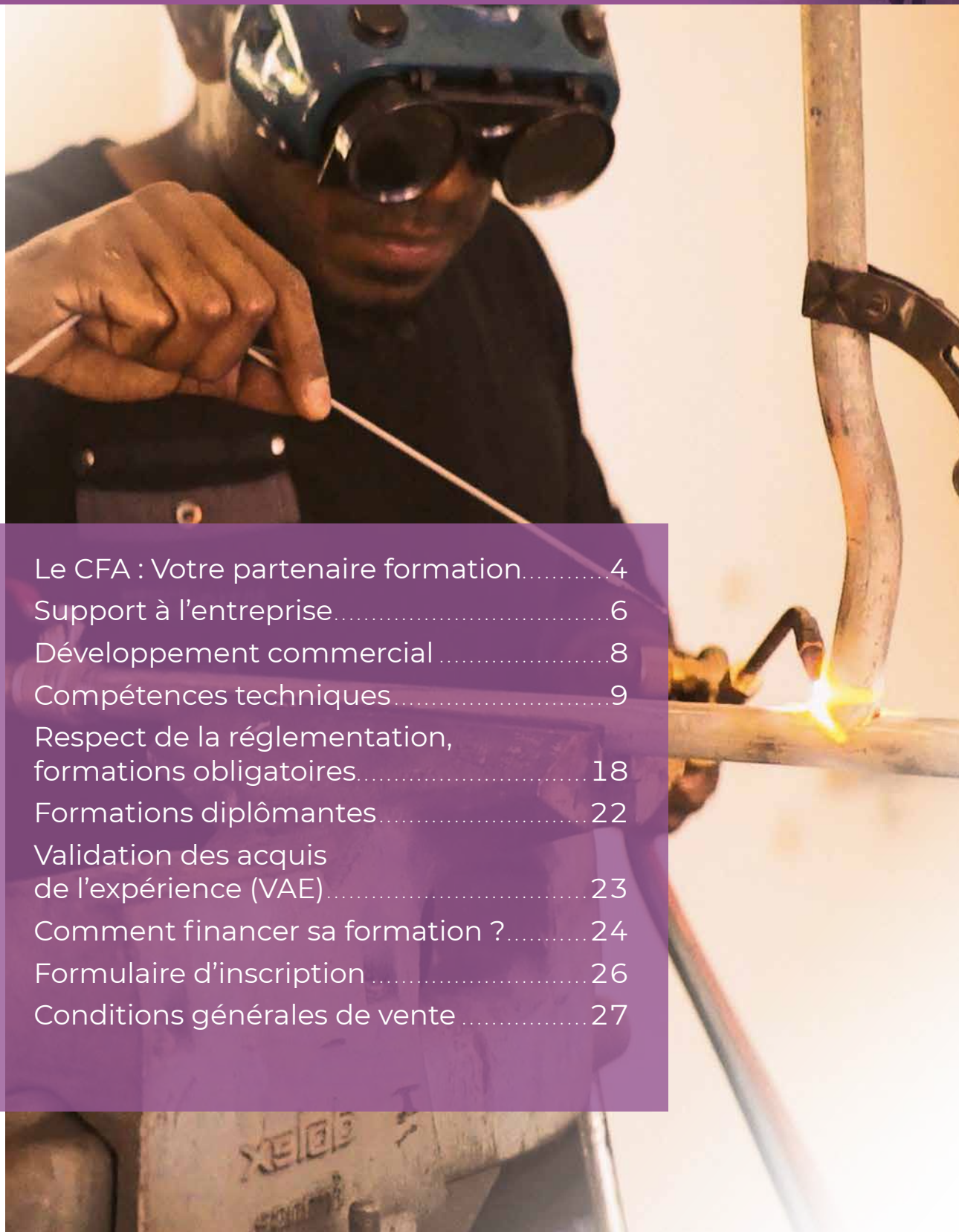
DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ,
MISEZ SUR LA FORMATION !



CENTRE DE
FORMATION DE
L'ARTISANAT



Sommaire



Le CFA : Votre partenaire formation.....	4
Support à l'entreprise.....	6
Développement commercial.....	8
Compétences techniques.....	9
Respect de la réglementation, formations obligatoires.....	18
Formations diplômantes.....	22
Validation des acquis de l'expérience (VAE).....	23
Comment financer sa formation ?.....	24
Formulaire d'inscription.....	26
Conditions générales de vente.....	27

Le mot de la Présidente



La formation professionnelle continue est un moyen d'assurer la continuité de la performance de l'entreprise et de son développement.

Via son Centre de formation de l'artisanat, la volonté de la CMA-NC est d'être le partenaire de votre réussite en proposant une offre adaptée, spécifique, individualisée et sur demande si besoin, pour répondre à vos attentes, vous aider à anticiper et faire face aux changements de notre société.

Pour encourager la professionnalisation de ses ressortissants, les élus de la CMA-NC ont souhaité la rendre encore plus accessible, avec une politique tarifaire attractive. **La réduction de 25 % pour les chefs d'entreprise passe à 30 %** quelle que soit la formation suivie. Le coût ne doit pas être un frein à l'accès au savoir, aussi, le règlement des formations peut être échelonné, sans frais, sur demande.



Elizabeth RIVIERE

Présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie

Ce nouveau catalogue regroupe 76 formations. Avec des nouveautés, comme un titre consulaire **l'Assistant.e du Dirigeant.e d'Entreprise Artisanale** (ADEA), cette formation permet l'obtention d'un diplôme de la CMA inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de niveau 4, soit l'équivalent du baccalauréat.

De nouvelles formations dans les secteurs de l'alimentation : la boucherie et la boulangerie, celui des services : l'entretien des locaux et la réglementation pour la sécurité et la santé au travail, vous sont proposées.

Miser sur la formation, c'est se donner les moyens de développer ses compétences, celles de son conjoint ou de ses salariés pour gagner en efficacité, satisfaire ses clients et augmenter ses ventes.

Ensemble, soyons fiers de promouvoir le savoir-faire artisanal.

Le CFA, votre partenaire formation



UNE OFFRE PENSÉE POUR TOUS

La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA- NC) répond, via son Centre de formation de l'artisanat (CFA), à tout besoin d'évolution professionnelle et de qualification, que vous soyez :

- porteur de projets
- créateur d'entreprise
- artisan
- conjoint d'artisan
- salarié
- personne en reconversion

Le CFA met tout en oeuvre pour organiser ces formations sur l'ensemble du territoire :

- en province Sud au CFA de Nouville ainsi que dans les antennes CMA-NC de Panda (Dumbéa) et de La Foa
- en province Nord dans nos antennes de Koné, Koumac et de Poindimié
- en province des îles Loyauté à Maré Lifou et Ouvéa.

DES FORMATIONS SUR MESURE

Le CFA peut concevoir l'ingénierie de la formation dont vous avez besoin, l'organiser et la réaliser dans ses locaux ou dans votre entreprise. N'hésitez pas à nous solliciter !

Nos horaires sont adaptés afin de vous permettre d'apprendre, de vous perfectionner, de vous qualifier, dans les meilleures conditions, pour évoluer !

NOS TARIFS

Le chef d'entreprise bénéficie d'une réduction de 30 % sur l'ensemble des formations du catalogue.
Des facilités de paiement, en plusieurs fois et gratuites, sont possibles.

DES FORMATIONS DIVERSIFIÉES

4 secteurs d'activité couverts :

- alimentation, métiers de bouche
- bâtiment
- fabrication, production manufacturière
- services à la personne

5 thématiques pour le développement de l'entreprise :

1. les supports à l'entreprise : la gestion-comptabilité, l'informatique, les ressources humaines...
2. le développement commercial : répondre à un appel d'offres, se former aux techniques de ventes, améliorer sa communication...
3. l'acquisition de compétences techniques : se perfectionner dans son métier ou se diversifier
4. la réglementation : le respect des règles en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement est propre à l'exercice de certains métiers
5. les formations diplômantes : suivre un cursus de formation certifiant ou se former à la préparation des épreuves professionnelles d'un CAP pour les candidats libres.

UNE EXPERTISE QUI S'APPUIE SUR 4 PILIERS

1 - Son appartenance à la Chambre de métiers et de l'artisanat :

Le CFA est l'outil de la Chambre consulaire pour répondre aux besoins de formation de tous ceux qui veulent entreprendre en Nouvelle-Calédonie.

2 - Son réseau et son ancrage économique :

Intervenants expérimentés, liens avec les organisations représentatives de l'artisanat et les branches de métiers locales, partenariats institutionnels sont les garants de la qualité de notre offre de formation.

3 - Ses moyens humains et matériels :

Une équipe de 38 personnes pour l'alternance et la formation continue, 6 000 m² de surface à Nouville, 14 plateaux techniques équipés, 20 salles de formation, 1 snack ouvert à tous, et un relais dans les trois provinces via les antennes de la CMA-NC.

4 - Son expérience en matière de formation :

Une expertise de plus de 30 ans : 900 stagiaires formés en 2022. Des formateurs issus du monde professionnel et formés à la pédagogie pour adulte.

POUR VOUS, AVEC VOUS : SERVICES ET CONSEILS

• Préciser votre besoin

Nous sommes à votre écoute pour faire le point avec vous, étudier votre demande et vous proposer une réponse adaptée.

Un entretien individuel, dans les locaux du CFA, à Nouville ou dans les antennes de la CMA-NC ou sur votre lieu d'activité peut vous être proposé.

• Cibler la formation adaptée

Vous êtes accompagné pour trouver la formation qui répond à votre besoin. Nos formations catalogue sont collectives, intra-entreprises ou bien inter-entreprises. Elles regroupent 5 à 10 stagiaires au maximum par session. Elles se déroulent de 7h30 à 16h00 avec une interruption d'une heure pour la pause déjeuner.

• Concevoir une formation sur-mesure

Notre offre catalogue ne répond pas à votre demande ? Nous adaptions le contenu de nos formations et élaborons avec vous un contenu spécifique et personnalisé.

• Élaborer le plan de formation de votre entreprise

Nous sommes là pour vous conseiller si vous souhaitez mettre en place le plan de formation de vos salariés, assurer leur adaptation à leur poste de travail ou développer leurs compétences.

• Rechercher des financements

Nous vous accompagnons au montage de vos dossiers de demande de prise en charge financière avec :

- le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF), qui finance la formation professionnelle continue de toutes les entreprises privées à partir du premier salarié embauché.
- les provinces selon le statut du demandeur et les projets de formation.

• Accompagner la reconnaissance de votre expertise avec la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Vous souhaitez faire reconnaître votre expérience professionnelle ou celle de vos salariés par l'obtention d'un diplôme ? Le CFA est « Point Relais Conseil VAE » : il vous informe et conseille dans cette démarche.

POUR NOUS CONTACTER

En province Nord
ou aux Îles Loyautés

Tél. 47 30 14

Une seule adresse mail :

fc@cma.nc

En province Sud

Tél. 25 01 73

RESTEZ INFORMÉS

La programmation est régulièrement mise à jour sur notre site internet : formations, contenus, dates et tarifs :

www.cma.nc

Support à l'entreprise

Les tâches administratives sont souvent considérées comme chronophages et improductives par le chef d'entreprise alors que la bonne gestion de l'entreprise permet son développement et une prise de décision rapide en matière d'investissement ou de recrutement.

Pour gagner en efficacité et en temps, misez sur les formations support à l'entreprise garantes d'un développement maîtrisé.

GESTION - COMPTABILITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé en comptabilité et agréé par la Direction de la Formation professionnelle continue du gouvernement (DFPC).

Prérequis : Avoir suivi le Stage Préparatoire à l'Installation (SPI) auprès de la CMA-NC

VOUS ÊTES PORTEUR DE PROJET ?

Inscrivez-vous au Stage Préparatoire à l'Installation (SPI) et profitez des avantages du PACK PRO CREATEUR pour bénéficier du tarif préférentiel de 15 000 F pour l'une des 12 formations «Support à l'entreprise», au choix, sur cette double page !

Renseignez-vous au 28 23 37 - Service de développement économique de la CMA-NC.

■ AMÉLIORER LA RENTABILITÉ DE SON ENTREPRISE

Elaborer ses tarifs et déterminer sa marge bénéficiaire en fonction des charges de fonctionnement.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 33 600 F

Tarif autre public : 48 000 F

■ SAVOIR FAIRE DES DEVIS ET DES FACTURES AVEC LE LOGICIEL EUREKA

Apprendre à élaborer les documents nécessaires à la vente de ses produits ou de ses services.

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 17 500 F

Tarif autre public : 25 000 F

■ APPRENDRE À GÉRER SON ENTREPRISE - GESTION NIVEAU 1

Comprendre les règles comptables afin d'apprendre à gérer efficacement son entreprise.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 35 000 F

Tarif autre public : 50 000 F

■ SE PERFECTIONNER EN COMPTABILITÉ - GESTION NIVEAU 2

Evaluer la situation financière de son entreprise, savoir lire son compte de résultats et son bilan afin de prendre les bonnes décisions.

Prérequis : Avoir suivi la formation apprendre à gérer son entreprise-gestion niveau 1

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 35 000 F

Tarif autre public : 50 000 F

■ LA TGC « TAXE GÉNÉRALE A LA CONSOMMATION » EXPERT

Comprendre le champ d'application et le mécanisme de la TGC et l'appliquer à son entreprise le cas échéant.

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 16 100 F

Tarif autre public : 23 000 F



INFORMATIQUE

Ces formations sont assurées par un formateur spécialisé en informatique, bureautique, multimédia, Internet et agréé par la DFPC.

■ PRISE EN MAIN D'UN ORDINATEUR

Se familiariser avec l'utilisation d'un ordinateur pour devenir autonome.

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 15 400 F

Tarif autre public : 22 000 F

■ SURFER SUR INTERNET, UTILISER UNE MESSAGERIE

Apprendre à utiliser Internet, organiser la gestion de son temps avec un agenda électronique et communiquer par mail.

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 15 400 F

Tarif autre public : 22 000 F

■ INITIATION AU LOGICIEL WORD

Créer des modèles de document administratif ou commercial avec une mise en forme professionnelle.

Apprendre à faire des modifications et organiser le classement de ses documents.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 29 400 F

Tarif autre public : 42 000 F

■ EXCEL POUR LE SUIVI DE SON ACTIVITÉ

Créer des tableaux de suivi avec ou sans formule de calcul, apprendre à faire des modifications et organiser le classement de ses fichiers EXCEL.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 29 400 F

Tarif autre public : 42 000 F

RESSOURCES

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé en gestion et en droit du travail et agréé par la DFPC.

■ DÉCLARER SES CHARGES SOCIALES

Apprendre à calculer et à établir les déclarations de charges sociales

Prérequis : Savoir calculer des pourcentages

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 16 100 F

Tarif autre public : 23 000 F

■ EMBAUCHER SON PREMIER SALARIÉ

Connaître les sources de la réglementation en vigueur et choisir le contrat de travail adapté à sa situation.

1 jours soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 16 100 F

Tarif autre public : 23 000 F

■ RÉALISER UNE FICHE DE PAIE

Apprendre les mécanismes de calcul des éléments variables de la fiche de paye pour établir la rémunération à verser à son personnel

Prérequis : Savoir calculer et utiliser l'outil informatique

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 35 000 F

Tarif autre public : 50 000 F



Développement commercial



Être expert dans son domaine professionnel ne suffit plus à assurer la pérennité et le développement de son entreprise. Être présent sur les réseaux sociaux et savoir se positionner sur le marché est indispensable pour se faire connaître et trouver de nouveaux clients. Ces formations en développement commercial vous aideront à vous démarquer de vos concurrents et à mieux répondre aux attentes de vos clients.

Ces formations sont assurées par des formateurs professionnels expérimentés et diplômés, habitués à répondre à la commande publique dans différents secteurs d'activité.

■ RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRES DE MARCHÉS PUBLICS

Savoir appréhender et se positionner sur un marché public afin de répondre à la commande publique.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 32 200 F

Tarif autre public : 46 000 F

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté dans le domaine de la vente et du marketing.

■ CRÉER SA BROCHURE COMMERCIALE

Apprendre à réaliser et mettre en page un document commercial pour présenter son activité et ses produits afin de développer sa clientèle et améliorer l'image de son entreprise.

Prérequis : Posséder un ordinateur et savoir utiliser Internet.

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 16 100 F

Tarif autre public : 23 000 F

■ TECHNIQUES DE VENTE EN FACE À FACE

Utiliser les bonnes techniques pour vendre dans sa relation client.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 33 600 F

Tarif autre public : 48 000 F

■ METTRE EN VALEUR SES PRODUITS SUR LES MARCHÉS OU SUR SON STAND

Mettre en valeur ses produits locaux, apprendre à décorer et rendre un stand attractif pour améliorer la vente de ses produits sur les marchés, les salons, les foires ou les expositions.

1,5 jour soit 12 heures (une journée de 8h + 1/2 journée de 4h)

Tarif ressortissant CMA-NC : 29 400 F

Tarif autre public : 42 000 F

■ DÉVELOPPER SA CLIENTÈLE : OPTIMISER SES VENTES

Élaborer sa stratégie commerciale afin d'organiser des actions promotionnelles et développer sa clientèle.

Prérequis : Posséder un ordinateur et savoir utiliser Internet.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 29 050 F

Tarif autre public : 41 500 F

NOUVEAUTÉ

■ RÉALISER SES ACHATS À L'INTERNATIONAL, AVEC INTERNET, EN TOUTE SECURITE

Se familiariser avec la recherche de fournisseurs étrangers et la prise de commande en ligne.

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 16 100 F

Tarif autre public : 23 000 F

Compétences techniques

Selon votre métier, le CFA propose des formations spécifiques et adaptées, pour vous perfectionner et développer votre savoir-faire. Ces formations techniques répondent au plus près à vos besoins et à ceux de vos salariés. Elles sont élaborées en fonction de demandes exprimées, de l'évolution des métiers et des technologies ou en lien avec les besoins de développement de la Nouvelle-Calédonie.

COUTURE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé et diplômé en couture, en stylisme et en modélisme, expérimenté et exerçant une activité dans le domaine de la couture.

■ PRENDRE EN MAIN ET ENTRETENIR SA MACHINE À COUDRE

Comprendre le fonctionnement d'une machine à coudre afin de l'entretenir et de la maintenir en bon état.

Prérequis : Disposer d'une machine à coudre.

0,5 jour soit 4 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 14 000 F

Tarif autre public : 20 000 F

■ LES BASES DE LA COUTURE, DE LA PRISE EN MAIN ET DE L'ENTRETIEN DE LA MACHINE À COUDRE

Apprendre les techniques de base de la couture et réaliser des productions simples : principaux points à la machine à coudre, ourlets, découpe du tissu.

Prérequis : Disposer d'une machine à coudre.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 24 500 F

Tarif autre public : 35 000 F

■ PERFECTIONNER SA TECHNIQUE DE COUTURE

Réaliser une pièce à partir d'un patron, dans le respect des règles de l'art, en utilisant efficacement sa machine à coudre.

Prérequis : Disposer d'une machine à coudre.

2 jours soit 14 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 30 100 F

Tarif autre public : 43 000 F



Compétences techniques

MÉTIERS DU BÂTIMENT

PLOMBERIE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel diplômé et expérimenté en installation sanitaire et énergies renouvelables.

■ TECHNIQUES DE BASE DE LA PLOMBERIE

Acquérir les connaissances de base et de savoir-faire afin de réaliser des interventions simples de plomberie.

4 jours soit 28 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 61 600 F

Tarif autre public : 88 000 F

■ PERFECTIONNEMENT EN PLOMBERIE

Acquérir les connaissances indispensables et de savoir-faire en plomberie afin de réaliser une installation sanitaire simple individuelle.

Prérequis : Avoir suivi le stage d'apprentissage des bases de la plomberie et maîtriser les techniques de brasage du cuivre.

4 jours soit 28 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 61 600 F

Tarif autre public : 88 000 F

■ LES TECHNIQUES DE BRASAGE DU CUIVRE

Maîtriser toutes les techniques de brasage relatives au cuivre : lampe à souder et chalumeau oxygène acétylène.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 18 200 F

Tarif autre public : 26 000 F

■ INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL

Dimensionner, équiper, poser et raccorder un chauffe-eau solaire individuel.

Prérequis : Expérience professionnelle d'un an minimum et diplôme de niveau V de plombier, chauffagiste ou frigoriste ou une expérience de 3 ans comme activité principale dans ces métiers et maîtriser les techniques de brasage du cuivre.

3 jours (2 jours + 1 jour) soit 24 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 52 500 F

Tarif autre public : 75 000 F

■ MAINTENANCE D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL

Assurer la maintenance préventive ou curative d'un chauffe-eau solaire individuel.

Prérequis : Avoir suivi la formation installation d'un CESI. Posséder les habilitations électriques et de travail en hauteur.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 35 000 F

Tarif autre public : 50 000 F



ÉLECTRICITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité.

■ TECHNIQUES DE BASE EN ÉLECTRICITÉ

Apprendre à réaliser au quotidien les travaux d'entretien et de maintenance électriques des bâtiments et des collectivités en toute sécurité.

4 jours soit 28 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 64 400 F

Tarif autre public : 92 000 F

■ PERFECTIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

Approfondir ses connaissances en électricité et maîtriser l'installation et la maintenance de petits éléments électriques des bâtiments et des collectivités en toute sécurité.

4 jours soit 28 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 64 400 F

Tarif autre public : 92 000 F

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé aux énergies renouvelables (EnR), expérimenté auprès du centre de formation INES (Institut National de l'Énergie Solaire), centre de référence européen sur l'énergie solaire et le bâtiment en métropole.

NOUVEAUTÉ

■ POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES RACCORDÉS OU PAS AVEC OU SANS STOCKAGE

Connaître les spécificités liées à la sécurité des personnes et des biens dans la mise en oeuvre des système PV raccordés au réseau avec ou sans stockage de l'énergie électrique.

Réaliser l'installation des panneaux photovoltaïques : raccordement au réseau avec ou sans stockage. Comprendre le fonctionnement d'un générateur photovoltaïque installé sur site isolé ou destiné à l'autoproduction.

Prérequis : Connaissances avérées en électricité, posséder l'habilitation B1V au minimum.

3 jours soit 24 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 63 000 F

Tarif autre public : 90 000 F

■ POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES POUR SYSTÈME RACCORDÉ AU RÉSEAU

Être en mesure d'évaluer la faisabilité du projet et d'en assurer l'installation et la maintenance dans les règles de l'art.

Prérequis : Connaissances avérées en électricité, posséder l'habilitation B1V au minimum et l'habilitation travaux en hauteur.

5 jours soit 39 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 91 000 F

Tarif autre public : 130 000 F



Compétences techniques

FROID ET CLIMATISATION

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé au froid, expérimenté et exerçant une activité dans le domaine du froid.

■ MAINTENANCE ET ENTRETIEN D'UNE CLIMATISATION

Acquérir les techniques et le savoir-faire nécessaires pour intervenir en maintenance et en dépannage de systèmes de climatisation.

Prérequis : Connaissances de base du froid et de la climatisation, habilitation électrique récente (moins de 3 ans).

3 jours soit 24 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 52 500 F

Tarif autre public : 75 000 F

NOUVEAUTÉ

■ MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Acquérir les techniques et le savoir-faire nécessaire pour intervenir lors de la manipulation des fluides frigorigènes en toute sécurité.

Prérequis : CAP ou niveau « Froid et climatisation » et/ou 1 an d'expérience professionnelle de frigoriste. Habilitation électrique de moins de 3 ans. Savoir braser et faire un dudgeon.

3 jours soit 24 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 52 500 F

Tarif autre public : 75 000 F

SOUDURE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé aux différentes techniques de soudage, expérimenté et exerçant une activité dans le domaine de la chaudronnerie et tuyauterie.

■ LES BASES DE LA SOUDURE À L'ARC AVEC ÉLECTRODE ENROBÉE SUR ACIER SAAE ET/OU MIG/MAG

Acquérir un premier niveau technique de qualité pour réaliser des soudures à l'arc et/ou MIG/MAG couramment utilisées dans les activités de la métallerie-serrurerie.

3 jours soit 24 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 52 000 F

Tarif autre public : 75 000 F

■ UTILISATION D'UNE PRESSE PLIEUSE

Utiliser et réaliser différentes pièces sur une presse plieuse à commande numérique, choisir les outillages nécessaires, définir la longueur développée (mise à plat) et l'ordre de pliage d'une pièce pliée.

3 jours soit 24 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 52 500 F

Tarif autre public : 75 000 F





MÉCANIQUE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé et diplômé en mécanique et expérimenté dans le domaine de la mécanique.

NOUVEAUTÉ

■ LES BASES EN MÉCANIQUE POUR VÉHICULE LÉGER

Développer des connaissances de base de premier niveau en maintenance (mécanique, électricité et pneumatique) et mettre en oeuvre des interventions sur les véhicules des clients.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 33 600 F

Tarif autre public : 48 000 F

■ ASSURER LA MAINTENANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE

Maîtriser les techniques de maintenance et de réparation du système de freinage d'un véhicule léger.

Prérequis : Notions de base en mécanique automobile.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 17 500 F

Tarif autre public : 25 000 F

■ RÉALISER LA MAINTENANCE DES PNEUMATIQUES

Réaliser les opérations de maintenance et de réparation d'un pneumatique sur véhicule.

Prérequis : Notions de base en mécanique automobile.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 17 500 F

Tarif autre public : 25 000 F

■ ENTREtenir ET MAINTENIR LE SYSTÈME DE CLIMATISATION

Réaliser les opérations de maintenance et de réparation sur la climatisation sur un véhicule automobile.

Prérequis : Notions de base en mécanique automobile.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 17 500 F

Tarif autre public : 25 000 F

■ APPRENDRE À UTILISER UN APPAREIL DE DIAGNOSTIC

Savoir installer et manipuler l'appareil de diagnostic ACTIA pour effectuer une lecture des paramètres et un effacement des défauts.

Prérequis : Notions de base en mécanique automobile.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 17 500 F

Tarif autre public : 25 000 F

■ CONTRÔLE ET RÉGLAGE DU TRAIN ROULANT

Intervention sur la géométrie de train roulant (véhicule léger).

Prérequis : Notions de base en mécanique automobile.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 33 600 F

Tarif autre public : 48 000 F

Compétences techniques

■ LE SYSTÈME DE CLIMATISATION : CIRCUIT RÉFRIGÉRANT

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur un circuit de fluide frigorigène.

Prérequis : Notions de base en mécanique automobile.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 33 600 F

Tarif autre public : 48 000 F

■ RECHERCHE DE PANNE SUR MOTEUR ESSENCE

Réaliser les procédures de diagnostic technique sur moteur essence.

Prérequis : Notions de base en mécanique automobile.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 33 600 F

Tarif autre public : 48 000 F



NETTOYAGE DE LOCAUX

NOUVEAUTÉ

■ BIO NETTOYAGE DE TOUS TYPES DE LOCAUX : SANITAIRES, BUREAUX, RÉFECTOIRES

Optimiser en méthode et en temps l'entretien quotidien des locaux dans le respect des règles de qualité et de sécurité.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 18 900 F

Tarif autre public : 25 200 F

ALIMENTATION

BOUCHERIE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé et diplômé en boucherie et expérimenté dans le domaine de la boucherie.

NOUVEAUTÉ

■ DÉCOUPE DE DÉTAIL D'UN AVANT ET D'UN ARRIÈRE DE BOEUF ET LA DESTINATION CULINAIRE

Transformer les différents morceaux du boeuf, en vue de sa commercialisation, en pièces de détail.

Prérequis : Posséder les connaissances de base de la boucherie et exercer le métier d'aide boucher depuis 6 mois au moins.

4 jours soit 32 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 70 000 F

Tarif autre public : 100 000 F

NOUVEAUTÉ

■ SÉPARATION ET DÉSOSSAGE D'UN AGNEAU JUSQU'À LA DÉCOUPE DE DÉTAIL ET LA DESTINATION CULINAIRE

Transformer les différents morceaux de l'agneau, en vue de sa commercialisation, en pièces de détail.

Prérequis : Posséder les connaissances de base de la boucherie et exercer le métier d'aide boucher depuis 6 mois au moins.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 21 000 F

Tarif autre public : 30 000 F

NOUVEAUTÉ

■ SÉPARATION ET DÉSOSSAGE D'UN PORC JUSQU'À LA DÉCOUPE DE DÉTAIL ET LA DESTINATION CULINAIRE

Transformer les différents morceaux du porc, en vue de sa commercialisation, en pièces de détail.

Prérequis : Posséder les connaissances de base de la boucherie et exercer le métier d'aide boucher depuis 6 mois au moins.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 42 000 F

Tarif autre public : 60 000 F

NOUVEAUTÉ

■ SÉPARATION ET DÉSOSSAGE D'UN VEAU JUSQU'À LA DÉCOUPE DE DÉTAIL ET LA DESTINATION CULINAIRE

Transformer les différents morceaux du veau, en vue de sa commercialisation, en pièces de détail.

Prérequis : Posséder les connaissances de base de la boucherie et exercer le métier d'aide boucher depuis 6 mois au moins.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 21 000 F

Tarif autre public : 30 000 F

Compétences techniques

NOUVEAUTÉ

■ RENTABILITÉ D'UNE CARCASSE

Réaliser et analyser le rendement d'une carcasse afin d'améliorer sa rentabilité.

Prérequis : Maîtriser la découpe d'espèces, savoir réaliser des calculs.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 21 000 F

Tarif autre public : 30 000 F

NOUVEAUTÉ

■ VALORISATION ET TRANSFORMATION DU PORC EN CHARCUTERIE

Réaliser la découpe, le salage et la transformation de tous les morceaux d'un porc.

Prérequis : Posséder les connaissances de base de la découpe d'un demi porc.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 38 500 F

Tarif autre public : 55 000 F

NOUVEAUTÉ

■ FABRICATION DE PRÉPARATION BOUCHÈRES ET FICELAGE

Transformer de la viande de porc, de veau, de boeuf, de volaille et d'agneau afin de fabriquer plusieurs farces et chairs.

Prérequis : Posséder les connaissances de base de la boucherie et exercer le métier de boucher.

0.5 jour soit 4 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 14 000 F

Tarif autre public : 20 000 F



BOULANGERIE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé et diplômé en boulangerie et expérimenté dans le domaine de la boulangerie.

NOUVEAUTÉ

■ LES BASES DU MÉTIER DE BOULANGER

Acquérir les bases du métier de boulanger pour travailler et évoluer dans une boulangerie-pâtisserie.

Prérequis : Expérience professionnelle de 6 mois à 1 an au minimum. Savoir lire, écrire et compter.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 19 600 F

Tarif autre public : 28 000 F

NOUVEAUTÉ

■ LE PÉTRISSAGE

Adapter son pétrissage et ses actions pour obtenir une pâte de qualité.

Prérequis : Expérience professionnelle de 6 mois à 1 an au minimum. Savoir lire, écrire et compter.

1 jour soit 7 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 16 450 F

Tarif autre public : 23 500 F

NOUVEAUTÉ

■ LA FERMENTATION ET LA CUISSON : 2^e ÉTAPE DE LA PANIFICATION

Adapter ses méthodes de fermentation et de cuisson et conduire une panification adaptée.

Prérequis : Expérience professionnelle de 6 mois à 1 an au minimum. Savoir lire, écrire et compter.

1,5 jour soit 11 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 24 850 F

Tarif autre public : 35 500 F

NOUVEAUTÉ

■ LES PAINS SPÉCIAUX

Varié sa production de pain pour élargir sa gamme et satisfaire sa clientèle.

Prérequis : Expérience professionnelle de 6 mois à 1 an au minimum. Savoir lire, écrire et compter.

0,5 jour soit 5 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 12 600 F

Tarif autre public : 18 000 F

NOUVEAUTÉ

■ LA PÂTE LEVÉE

Réaliser une pâte levée en direct pour produire des brioches de différentes formes.

Prérequis : Expérience professionnelle de 6 mois à 1 an au minimum. Savoir lire, écrire et compter.

0,5 jour soit 4 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 10 500 F

Tarif autre public : 15 000 F

NOUVEAUTÉ

■ LE PAIN, LA NUTRITION ET LES PROTOCOLES DE L'HYGIÈNE EN BOULANGERIE

Acquérir les bonnes bases de la nutrition alimentaire et respecter les règles HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point).

Prérequis : Expérience professionnelle de 6 mois à 1 an au minimum. Savoir lire, écrire et compter.

1 jour soit 6 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 17 500 F

Tarif autre public : 25 000 F

NOUVEAUTÉ

■ LA PÂTE LEVÉE FEUILLETÉE

Fabriquer des croissants, des pains au chocolat dans les règles de l'art.

Prérequis : Expérience professionnelle de 6 mois à 1 an au minimum. Savoir lire, écrire et compter.

0,5 jour soit 5 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 12 600 F

Tarif autre public : 18 000 F



Respect de la réglementation : les formations obligatoires

Les entreprises ont une obligation relative à l'évaluation des risques et à leur prévention vis-à-vis de leurs salariés.

Ces formations à caractère obligatoire ont pour objectif de vous apporter les connaissances juridiques nécessaires pour respecter la réglementation en vigueur et affirmer votre professionnalisme auprès de vos clients.

SPÉCIAL EMPLOYEUR : SÉCURITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel du domaine hygiène et sécurité.

Art. Lp. 261-3 pour les entreprises ayant au moins 1 salarié

Loi de Pays n° 2009/7 du 19 octobre 2009 et la délibération n° 26 du 9 décembre 2009

NOUVEAUTÉ

■ GESTES ET POSTURES

Arrêté n° 20094271/GNC du 22 septembre 2009
relatif aux prescriptions minimales de sécurité et de
santé concernant la manutention manuelle de charges
comportant des risques, notamment dorsolombaires
pour les travailleurs.

Porter et/ou manipuler, en toute sécurité pour sa
santé, des charges lourdes.

0,5 jour soit 4 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 9 800 F

Tarif autre public : 14 000 F

NOUVEAUTÉ

■ SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Intervenir face à une situation d'accident du travail.
Contribuer à la prévention des risques
professionnels dans l'entreprise.

Prérequis : Connaissance de la langue française
nécessaire à la compréhension des instructions.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 37 100 F

Tarif autre public : 53 000 F

■ EvRP ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : ÉBAUCHE DU DOSSIER

Acquérir des méthodes et des techniques
pour identifier les risques dans l'entreprise afin
d'apporter les réponses adaptées relatives à ces
situations.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 18 900 F

Tarif autre public : 27 000 F

■ RÉALISATION DU DOSSIER - NIVEAU 2

Acquérir des méthodes et des techniques
pour identifier les risques dans l'entreprise afin
d'apporter les réponses adaptées relatives à ces
situations.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 18 900 F

Tarif autre public : 27 000 F

■ HABILITATION AUX TRAVAUX EN HAUTEUR

Travailler en hauteur en toute sécurité, évaluer
les risques, vérifier son matériel et respecter la
réglementation.

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en
hauteur sans restriction au port de charge.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 18 900 F

Tarif autre public : 27 000 F



ALIMENTATION

Cette formation est assurée par un formateur professionnel expérimenté dans le domaine de la prévention santé environnement.

■ RÈGLES DE SALUBRITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Délibération n°155 du 29 décembre 1998

Sensibiliser toute personne traitant des denrées alimentaires à mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière d'hygiène alimentaire, à détecter et à maîtriser les risques.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 17 850 F

Tarif autre public : 25 500 F

TRANSPORTS

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté dans le domaine du transport de personnes.

■ TRP : TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES

Délibération n°540 du 25 janvier 1995

Acquérir des connaissances dans le domaine de la réglementation des transports routiers de personnes appliquée à la Nouvelle-Calédonie et dans la gestion d'entreprise dans le but de valider l'attestation de formation pour l'obtention de la capacité professionnelle délivrée par la DITTT.

Prérequis : Autorisation préalable délivrée par la DITTT de pouvoir exercer l'activité TRP.

5 jours soit 38 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 66 500 F

Tarif autre public : 95 000 F

■ VLC : VÉHICULE DE LOCATION AVEC CHAUFFEUR

Délibération n°542 du 25 janvier 1995

Acquérir des connaissances dans le domaine de la réglementation des véhicules avec location de chauffeur appliquée à la Nouvelle-Calédonie afin de valider l'attestation de formation pour l'obtention de la capacité professionnelle délivrée par la DITTT.

Prérequis : Autorisation préalable délivrée par la DITTT de pouvoir exercer l'activité VLC.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 35 000 F

Tarif autre public : 50 000 F



Respect de la réglementation : les formations obligatoires

ESTHÉTIQUE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé du domaine de la santé.

Arrêté n°2016-447/GNC du 9 mars 2016.

■ HYGIÈNE ET SALUBRITÉ POUR LES TECHNIQUES DU MAQUILLAGE PERMANENT, DU TATOUAGE, DU PERÇAGE

Obtenir l'attestation de formation de pratiquer la technique du maquillage permanent et/ou du tatouage et/ou du perçage corporel en toute sécurité pour soi et sa clientèle et dans le respect des règles d'hygiène et de salubrité.

Prérequis : Avoir obtenu le CAP Esthétique pour la technique du maquillage permanent.

3 jours soit 21 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 44 100 F

Tarif autre public : 63 000 F

■ HYGIÈNE ET SALUBRITÉ POUR LE PERÇAGE DU LOBE DE L'OREILLE PAR PISTOLET

Pratiquer le perçage du lobe de l'oreille en toute sécurité dans le respect des règles d'hygiène et de salubrité.

1/2 journée soit 4 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 9 100 F

Tarif autre public : 13 000 F

■ STAGE D'ACTUALISATION HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES TECHNIQUES DU MAQUILLAGE PERMANENT, DU TATOUAGE, DU PERÇAGE

Stage annuel d'actualisation pour être en conformité avec la réglementation en vigueur.

Prérequis : Avoir obtenu le CAP Esthétique pour la technique du maquillage permanent et l'attestation de la formation « Hygiène et salubrité » d'une durée de 3 jours.

1/2 journée soit 4 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 9 100 F

Tarif autre public : 13 000 F



ÉLECTRICITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité.

Délibération n°468 du 3 novembre 1982 rendue exécutoire par l'arrêté 3155 du 16 novembre 1982 et Délibération 51/CP du 10 mai 1989.

Prescriptions de sécurité pour les opérations d'ordre électrique en référence à la norme NF C 18-510.

■ HABILITATION ÉLECTRIQUE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES ÉLECTRICIENS

Préparer l'artisan électricien ou ses salariés chargés de réaliser des opérations d'intervention générale d'entretien et de dépannage sur des installations photovoltaïques.

Prérequis : CAP électricien ou niveau CAP ou équivalent ou expérience professionnelle comme électricien de 3 ans.

1,5 jour soit 12 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 28 000 F

Tarif autre public : 40 000 F

■ HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES NON-ÉLECTRICIENS

Préparer tout non-électricien chargé des travaux ou des dépannages, à exécuter sur ou au voisinage des ouvrages électriques, des interventions en toute sécurité. Habilitations : l'habilitation HO ou B0 (intervenant non-électricien) ou BS (chargé d'intervention élémentaire).

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 19 950 F

Tarif autre public : 28 500 F

■ ACTUALISATION : HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES NON ÉLECTRICIENS

Rappel des règles de sécurité lors d'opérations sur ou au voisinage des installations électriques pour le renouvellement de l'habilitation électrique HO ou B0 (intervenant non électricien) ou BS (chargé d'intervention élémentaire)

Prérequis : Avoir obtenu une habilitation électrique.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 19 950 F

Tarif autre public : 28 500 F

■ HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES ÉLECTRICIENS

Préparer l'artisan électricien ou ses salariés chargés de réaliser des opérations d'intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits électriques (maxi 1 0000 V et 63 A courant alternatif) de les exécuter en toute sécurité.

Habilitations : Br (chargé d'intervention), Bc (chargé de consignation), B1v (intervenant électricien), B2v (chargé de travaux), B1 ou h1 (exécutant), B2 ou h2 (chargé de travaux).

Prérequis : CAP électricien ou niveau CAP ou équivalent ou expérience professionnelle comme électricien de 3 ans.

2 jours soit 16 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 38 500 F

Tarif autre public : 55 000 F

■ ACTUALISATION : HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES ÉLECTRICIENS

Rappel des règles de sécurité lors d'opérations sur ou au voisinage des installations électriques pour le renouvellement de l'habilitation électrique :

Br (chargé d'intervention), Bc (chargé de consignation), B1v (intervenant électricien), B2v (chargé de travaux), B1 ou h1 (exécutant), B2 ou h2 (chargé de travaux).

Prérequis : Avoir obtenu une habilitation électrique.

1 jour soit 8 heures

Tarif ressortissant CMA-NC : 18 950 F

Tarif autre public : 28 500 F

Formations diplômantes

Vous souhaitez exercer une activité artisanale mais vous n'avez pas de connaissances ni de compétences pour ce métier, le CFA peut vous intégrer dans ses parcours de formation diplômante en alternance du CAP au BP. Vous **exercez un métier de l'artisanat** mais vous n'avez pas le diplôme correspondant à celui-ci ; les formations préparatoires au passage de l'examen en candidat libre répondent à cet objectif : vous permettre d'obtenir ce diplôme.

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé dans la spécialité du diplôme préparé.

■ PRÉPARATION AUX ÉPREUVES PROFESSIONNELLES DU DIPLÔME CAP PRÉPARÉ EN ALTERNANCE AU CFA

Se préparer dans les meilleures conditions aux épreuves professionnelles de l'examen du CAP.

Prérequis : Avoir le niveau ou avoir suivi un cursus de formation du CAP souhaité ou avoir une expérience professionnelle d'un an minimum.

7 jours non consécutifs soit 70 heures

La durée de la formation est indicative. Elle sera déterminée selon le positionnement réalisé par le formateur technique référent.

Tarif ressortissant CMA-NC : 50 050 F

Tarif autre public : 77 000 F

■ BREVET PROFESSIONNEL ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Obtenir le BP esthétique cosmétique parfumerie.

Prérequis : CAP Esthétique – travailler dans le domaine de l'esthétique depuis 2 ans.

Détenir un diplôme de niveau 4 délivré par l'Education nationale permet d'être dispensé des enseignements généraux.

78 jours non consécutifs
soit 624 heures sur deux ans

**Tarif ressortissant CMA-NC :
529 750 F soit 297 375 F par an**

Tarif autre public :

815 000 F soit 407 500 F par an

NOUVEAUTÉ

■ ADEA : ASSISTANT.E AU DIRIGEANT.E D'ENTREPRISE ARTISANALE

Certification de niveau 4 inscrite au RNCP.

Seconder le chef d'entreprise dans toutes les tâches administratives, comptables, financières, relationnelles et commerciales.

Prérequis : Avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée, ou avoir un niveau de formation générale équivalent à celui d'un baccalauréat.

73 jours non consécutifs soit 512 heures

**Tarif ressortissant CMA-NC : 594 750 F soit
297 375 F par an**

Tarif autre public :

915 000 F soit 457 500 F par an

“Le CFA peut vous intégrer dans ses parcours de formation diplômante en alternance du CAP au BP”

Validation des acquis de l'expérience (VAE) Le CFA Point-Relais-Conseil

Chef d'entreprise et salarié de l'artisanat, travailleur indépendant, conjoint d'artisan, autre public, si vous avez développé des compétences et des savoir-faire dans l'exercice quotidien de votre métier, si vous souhaitez qu'ils soient reconnus officiellement par un diplôme, la VAE vous concerne !
Le centre de formation de l'artisanat est Point Relais Conseil c'est-à-dire qu'il est habilité par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à vous informer et vous conseiller sur votre projet VAE.



EN TANT QUE POINT RELAIS CONSEIL, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- garantir un service gratuit, personnalisé et adapté,
- accueillir toute personne quels que soient son âge, son statut, son niveau d'études, sa qualification son appartenance à une catégorie professionnelle,
- assurer un conseil objectif,
- respecter une confidentialité totale.

Le conseil n'aboutit pas à une prescription, vous restez seul maître de votre choix de vous engager ou pas dans la démarche de VAE.

COMMENT FAIRE POUR ACCÉDER À LA VAE ?

La VAE est une démarche en 3 étapes importantes :

- 1/** Information, conseil et orientation auprès du CFA de la CMA-NC ou le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution professionnelles en Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC)
- 2/** Accompagnement au montage de dossier
- 3/** Obtention de la certification

+ D'INFOS :

www.vae.nc
N°vert : 05 07 09 (appel gratuit)

QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La loi de pays du 3 février 2010, par le biais du dispositif de la VAE, permet d'obtenir un diplôme ou une certification professionnelle correspondant à l'expérience professionnelle que vous avez acquise sans passer par la voie de la formation professionnelle. Seule condition à remplir : avoir exercé des activités professionnelles, salariées ou non, ou bénévoles (syndicales, associatives), de façon continue ou non, pendant une durée totale d'au moins 1 an, et en rapport direct avec la certification visée et pouvoir justifier de ces expériences.



QUELS DIPLÔMES AVEC LA VAE ?

Plus de 15 000 diplômes professionnels sont accessibles avec la VAE. Il s'agit d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire des Certifications Professionnelles de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC) ou du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Point relais conseil Centre de formation de l'artisanat

(Information, conseil, orientation)

En province Sud :

Tél. 25 01 73

En province Sud ou aux îles Loyauté :

Tél. 47 30 14

Comment financer sa formation ?

Les formations proposées par le CFA peuvent être prises en charge financièrement par différents organismes. Pour savoir si votre formation peut être financée, n'hésitez pas à contacter nos conseillers par mail à formation@cma.nc ou par téléphone au 25 01 73.

Les tarifs indiqués dans cette brochure sont susceptibles d'être modifiés. Renseignez-vous au moment de votre inscription.

FINANCER LA FORMATION DE VOS SALARIÉS GRÂCE AU FIAF



Comment déposer une demande de financement ?

Une fois que votre compte EDA a été créé...

1- Saisir sa demande de financement en ligne

Connectez-vous à votre compte EDA et utilisez le "[Manuel utilisateur EDA](#)" pour vous aider à saisir votre demande en ligne.



2- Télécharger les documents

Avant de valider votre demande, insérez les documents suivants:

- La convention de formation professionnelle
- Le programme de formation détaillé

3- Consulter son avis de financement

Une fois votre demande validée par le FIAF, visualisez votre avis de financement directement sur votre compte EDA.



4- Une fois la formation terminée

Pour être remboursé, téléchargez dans votre dossier:

- les émargements
- les attestations de fin de formation
- la facture
- la fiche de salaire et les justificatifs pour les frais annexes

ATTENTION!

Téléchargez tous vos documents directement sur votre compte EDA.

Les éléments transmis par mail ne seront pas traités.



Vous avez embauché un salarié et votre entreprise est donc soumise à la cotisation de 0,2% de la masse salariale, plafonnée à la tranche 1 du RUAMM. Cette cotisation permet de financer des actions de formation pour les entreprises de moins de 10 salariés, via le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF). Cette association loi 1901 finance la formation professionnelle continue des salariés du secteur privé. Elle accompagne, conseille et propose des solutions de formation aux employeurs cotisants. Chaque entreprise cotisante peut bénéficier d'un montant maximum de 600 000 F par an pour la formation de son personnel afin de permettre la montée en compétences et l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Pour bénéficier de cette aide au financement, vous devez constituer un dossier auprès des services du FIAF. Vous pouvez aussi demander aux conseillers formation du CFA de vous aider dans la constitution de ce dossier.

+ D'INFOS :

www.fiaf.nc

CONTACT FIAF

3, rue Dumont d'Urville
(Vallé du Tir)
BP 32581
98800 Nouméa Cedex
Tél. 47 68 68
contact@fiaf.nc

FINANCER SA FORMATION GRÂCE AUX AIDES DES PROVINCES

EN PROVINCE SUD DDET

Contactez la Province Sud pour vérifier que votre activité entre bien dans les critères d'éligibilité (certains secteurs sont financés en fonction des priorités de la Province) et afin d'être accompagné(e) pour le montage du dossier de demande.



**Contact DDET - Direction
du Développement Économique
et du Tourisme**

14 rue Frédéric Surleau
Tél. 20 36 70
formationsprosud@province-sud.nc

EN PROVINCE NORD DEFIJ

La province Nord soutient les plans de formations des entreprises localisées en province Nord dans le cadre de leurs stratégies de développement économique. Les modalités financières d'intervention relatives aux financements des coûts pédagogiques liés aux formations sont fixées par la délibération n° 2016-319/APN du 21 décembre 2016.

Ces aides s'adressent à tous les secteurs et à tous types d'entreprises de la province Nord : en cours de création, très petites, petites, moyennes et grandes entreprises.

La Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ) de la province Nord participe également au financement de certaines formations proposées par le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat.



**Contact DEFIJ - Direction de
l'Enseignement, de la Formation,
de l'Insertion et de la Jeunesse**

Tél. 47 72 27
defij.contact@province-nord.nc

EN PROVINCE DES ÎLES

L'EPIFE est l'Etablissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les îles Loyauté. Il assure entre autre la gestion et la coordination des actions de formation professionnelle.

La province des Îles peut financer le montant total de certaines formations, sous certaines conditions.



Contact EPIFE

À Maré : Tél. 45 49 18
À Lifou : Tél. 45 10 98
À Ouvéa : Tél. 45 52 58
[https://www.province-iles.nc/
partenaire/epife](https://www.province-iles.nc/partenaire/epife)



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FORMATION

Intitulé de la formation :

Date : Lieu :

Demandeur (stagiaire)

Nom : Prénom :

Adresse :

BP : Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Votre situation (cocher la case correspondant à votre situation) :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Porteur de projet | Salarié d'une entreprise de : | <input type="checkbox"/> À titre individuel (particulier) |
| <input type="checkbox"/> Chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Moins de 10 salariés | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur artisan | <input type="checkbox"/> Plus de 10 salariés | |

N° RM si artisan (chef d'entreprise) :

N° RIDET :

Le tarif artisan **est réservé** au Chef d'entreprise **inscrit au Répertoire des Métiers**

ENTREPRISE

Raison Sociale :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nom du signataire de la convention :

Fonction du signataire de la convention :

RÈGLEMENT

Coût de la formation : F.

1^{er} versement - date : N° bordereau :

Espèce Chèque Virement Montant de F.

2nd versement - date : N° bordereau :

Espèce Chèque Virement Montant de F.

Facturation au nom de l'entreprise (Si oui préciser le nom et l'adresse) :

Fait à

Signature et cachet de l'entreprise :

Le

Conditions générales de vente



Les actions de formation réalisées par le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat entrent dans la catégorie prévue à *Article Lp. 541-3 Modifié par la loi du pays n° 2017-7 du 21 février 2017 – Article 2 – III.*

Il s'agit d'actions qualifiantes visant une certification professionnelle ou l'acquisition d'une compétence professionnelle dans les métiers de l'artisanat.

Pour chaque formation, il existe une fiche de présentation où les caractéristiques telles que les objectifs, les prérequis, le contenu, la durée, le coût, les modalités d'apprentissage et de validation sont précisés.

Pour chaque demande de formation une fiche d'inscription en formation et un contrat de formation sont établis.

PUBLIC

Les artisans, les conjoints d'artisans, les salariés, les porteurs de projet, les demandeurs d'emploi, les particuliers, les entreprises peuvent bénéficier des formations dispensées par le CFA de la CMA-NC.

En revanche, le CFA se réserve le droit d'orienter, de proposer ou de refuser d'inscrire une personne en formation si cette dernière ne remplit pas les conditions requises précisées sur la fiche de formation.

INSCRIPTION

Lorsque vous avez choisi votre formation seul ou avec l'aide du conseiller formation, vous vous rendez au CFA ou dans une des antennes de la CMA-NC, la secrétaire d'accueil établira une fiche d'inscription afin de réserver votre place.

La fiche de présentation de la formation vous sera remise ainsi que le règlement intérieur du CFA de la CMA-NC. Les tarifs indiqués dans cette brochure sont susceptibles d'être modifiés. Renseignez-vous au moment de votre inscription.

Vous pouvez vous inscrire par courrier en complétant la fiche d'inscription jointe au présent catalogue. Cette fiche est à adresser au CFA de la CMA-NC avec le règlement correspondant à 30 % du coût total de la formation. Aucune inscription sans règlement ne sera confirmée.

Le solde sera à régler au plus tard avant la fin de la formation, ce montant pourra, le cas échéant, être échelonné sur plusieurs mois.

Un contrat de formation en double exemplaire sera établi. Vous devrez le signer, il sera signé par la Direction du CFA et un exemplaire vous sera restitué. Ce document précise : l'objet de la formation, les dates, les horaires, le prix, les conditions de réalisation et les conditions d'annulation.

ENTRÉE EN FORMATION

Le CFA de la CMA-NC vous adressera une convocation une semaine ouvrée avant la date d'entrée en formation.

Vous devrez vous présenter au CFA ou à l'adresse indiquée sur votre convocation, muni éventuellement du matériel ou des équipements demandés.

Les formations commencent le matin à 7h30 et se terminent au plus tard à 16h30.

Pendant la durée de la formation vous devrez respecter le règlement intérieur du CFA.

ANNULATION

Vous

À compter de la date de signature de la convention, vous disposerez d'un délai de 10 jours minimum et d'un délai maximum de 30 jours avant le démarrage d'une action de formation pour vous rétracter.

Pour cela, vous informez le CFA ou l'antenne de la CMA-NC proche de chez vous par lettre recommandée avec accusé de réception ou vous vous rendez sur place avec votre lettre. Dans ce cas uniquement, aucune somme ne sera exigée.

Si vous ne pouvez plus suivre la formation par suite de cas de force majeure dûment reconnue, la convention de formation est résiliée.

Dans ce cas uniquement, seules les heures effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans la convention.

En cas de désistement de votre part, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la convention sera résiliée. Alors, une valeur égale à 30 % du montant de l'action de formation sera retenue.

Le CFA de la CMA-NC

Le CFA de Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session si le nombre de participants prévu est insuffisant.

Vous serez prévenu par mail ou par téléphone 2 jours au moins avant le début du stage.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, reporter votre inscription sur la prochaine session ou être remboursé au prorata temporis des heures de formation non réalisées, le cas échéant.



Diane Pouye

Conseillère formation
en province Nord et
en province des Îles
Loyauté



Ahuina Hufagaleo

Assistante formation



Emilie This

Conseillère en
formation continue



Véronique Lombard

Cheffe de projet,
responsable de la
formation continue



**CENTRE DE
FORMATION DE
L'ARTISANAT**



CFA NOUMÉA

Centre de formation de l'artisanat

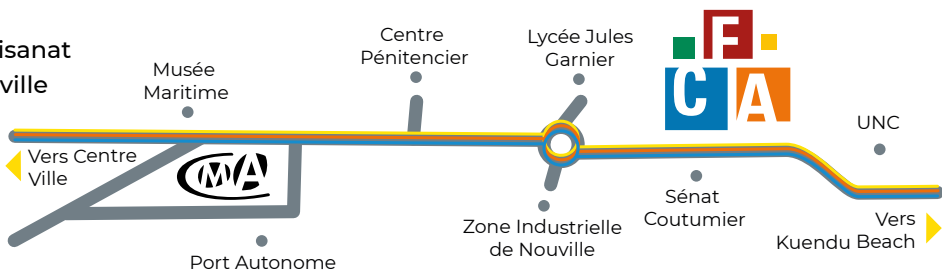
1 rue Juliette Bernard - Nouville

BP 2507

98846 Nouméa Cedex

Tél. 25 01 73

formation@cma.nc



Bus : lignes L3, L6 et N2

CMA KONÉ

Antenne CMA-NC de Koné

848 avenue de Téari,

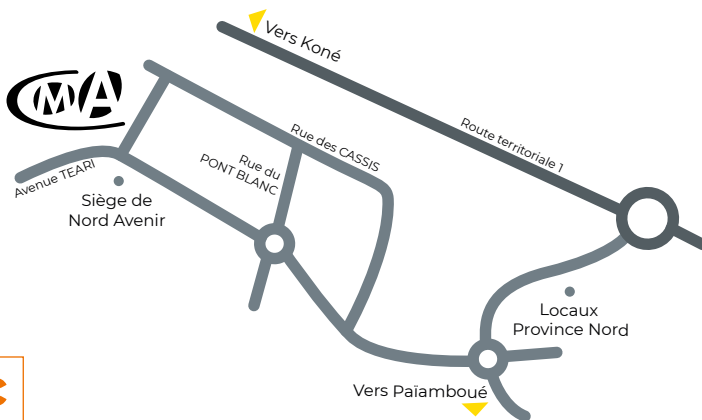
lotissement Cassis,

Pont Blanc - BP 641

98860 KONÉ

Tél. 47 30 14

kone@cma.nc



www.cma.nc

RESTEZ INFORMÉ

La programmation est régulièrement mise à jour sur notre site Internet : formations, contenus, dates et tarifs